

Procès-verbal du conseil d'établissement
9 novembre 2021

Avec 18 membres votant présents, le quorum étant atteint, **Mme MARQUI** ouvre la séance à 17h04.

Le secrétariat de séance est assuré par M. Sylvain PITAVAL, Directeur primaire à Johannesburg.

Mme MARQUI excuse l'absence M. Asseray, COCAC, retenu par d'autres obligations à l'Ambassade de France. Elle souhaite la bienvenue à M. Etienne Chapon, nouveau Consul général de France à Johannesburg. Ce dernier se félicite de pouvoir assister aux travaux du Conseil d'établissement du LJV car le lycée est le cœur battant de la communauté française de Johannesburg et de Pretoria. Elle souhaite également la bienvenue à Mme Céline Gratiolet, nouvelle DAF et à M. Sylvain Pitaval, nouveau Directeur primaire à Johannesburg.

Mme Marqui remercie de sa présence M. Hervé Colcombet qui représente le Conseil d'Administration, organisme gestionnaire du LJV. Elle félicite tous les nouveaux élus et membres du Conseil d'établissement pour cette année scolaire : elle tient à souligner leur engagement et leur intérêt pour la vie pédagogique du lycée.

1) Approbation de l'ordre du jour

Mme MARQUI soumet l'ordre du jour aux membres présents. Il est approuvé à l'unanimité.

Arrivée de Mme Adjovi, représentante des personnels administratifs et de service. Le nombre de votants passe à 19.

2) Approbation du PV du Conseil d'établissement du 23 juin 2021

Mme Marqui soumet le PV du 23 juin 2021 aux membres présents. Il est approuvé à l'unanimité.

3) Adoption du Règlement intérieur du Conseil d'établissement du Lycée Jules Verne

Cf document transmis par mail

Mme Marqui rappelle que le CE doit se doter d'un règlement intérieur conforme aux textes en vigueur (code de l'Éducation, décret du 30 août 1985 et circulaire AEFÉ 1033 du 1er juillet 2021)

Elle précise ensuite les principaux points de ce règlement intérieur qui, s'il est adopté, régira les travaux des séances de cette année scolaire :

- Séances non publiques
- Vote individuel ; si partage des voix, voix prépondérante du CE
- Convocation au moins 8 jours à l'avance
- Quorum : la moitié des membres +1 (en cas d'absence de quorum, un nouveau CE est convoqué dans les 8 jours, sans quorum)
- Durée maximale : 2h30
- Questions diverses transmises au moins 48h à l'avance

- Les membres qui quittent en cours de séance ne sont plus considérés comme votants.
- Possibilité donnée au Chef d'établissement d'inviter un « expert » sur un sujet sans voix délibérative.

Mme Marqui soumet ce Règlement intérieur au vote des membres présents ; il est approuvé à l'unanimité.

4) Installation des commissions de pilotage du Lycée Jules Verne

Mme Marqui présente les différentes instances de pilotage du Lycée ainsi que leur rôle. Chaque candidat s'inscrit dans la commission de son souhait (cf tableau des instances ci-après)

- **Les commissions émanant du Conseil d'établissement (réservées aux membres du CE, car ce sont des instances délibératives) :** le Conseil de discipline ; la Commission Hygiène et Sécurité (CHS) ; la CHSCT (Commission Hygiène et sécurité au Travail)
- **Les commissions n'émanant pas du Conseil d'établissement (ouvertes à tous) :** Le Conseil pédagogique ; Le CVL (Conseil de Vie Lycéenne) et le CVC (Conseil de Vie Collégienne) ; Le CESC (Comité d'Education à la santé et à la citoyenneté) ; La Commission Menus ; Le Comité Eco-citoyen ; La Commission Egalité Filles-garçons ; Le conseil de la Section internationale (nouveau 2021)

5) Bilan de la rentrée 2021 (primaire et secondaire)

➤ **Effectifs LJV :**

01/09/2021 : 1018 élèves vs 01/09/2020 : 1001 élèves (crise Covid, avions bloqués, ...)

→ Rappel rentrée 2019 : 1145 élèves (baisse de 12% entre 2019 et 2021). Nombreux Ets AEFE concernés

→ Budget 2021 prévu avec 1090 élèves : perte de 2 millions ZAR (atterrissage au 31/12/2021) prélèvement sur les réserves pour la 2ème année. Le LJV demeure en bonne santé financière (82 jours de FDR) mais il nous faut être prudents.

Intervention de **Mme Gratiolet** : *la prévision a été trop optimiste, l'exercice est déficitaire : moins de recettes, mais les dépenses prévues ont été réalisées. Déficit de 2 Millions ZAR (sur un budget de 120 Millions ZAR). Cela ne doit pas devenir un modèle de fonctionnement. Mais la santé financière reste correcte. Le budget 2022 sera établi sur des éléments plus « réalistes », donc pessimistes.*

→ 3ème phase Plan de soutien AEFE : (2020 : 83 000 euros pour 1er plan de soutien) :

- 23 000 € (travaux accessibilité handicapés au secondaire, aménagement cour secondaire, réfection stades). L'AEFE considère que l'Ets restera attractif si on ne s'étirole pas, encourager à investir, maintenir une dynamique

-6000 € (caisse de solidarités familles non françaises pour payer frais de scolarité)

➤ **Répartition des élèves par campus :**

Campus de Pretoria : 141 (en hausse) Intervention de Gratien BAN pour confirmer ces chiffres

Campus de Johannesburg : 877 (en baisse)

➤ **Répartition des élèves par nationalités :**

Français : 38% SA : 20% Tiers : 42% Evolution car en 2018 : 48 %FRA et 18 % AFSud, 34%

Monsieur Chapon confirme que la tendance est la même pour les français inscrits sur les Registres consulaires. Y compris sur cette comparaison avec PTA (hausse aussi)

Le LJV peut s'enorgueillir d'accueillir cette année 84 nationalités différentes

➤ **Les personnels du LJV :**

- 98 personnels (87,5 ETP) dont 67 enseignants.

Taux d'encadrement élèves/enseignants : 1 enseignant pour 15,2 élèves (supérieur à la moyenne en France et autres Ets AEFÉ)

Taux d'enseignants titulaires du MENJS :

- 1er degré : 69% (incluant les TNR)

- Sd degré : 65% (incluant les TNR)

VS ZAAO :

- 1er degré : 49%

- Sd degré : 48%

La qualité du taux d'encadrement est soulignée.

➤ La mise en œuvre du protocole sanitaire :

Un protocole qui continue en cohérence avec le cadre français et sud-africain, pas d'assouplissement en AfSud (coût important en produits sanitaires et ressources humaines supplémentaires)

Un cadre assoupli par le DBE depuis juillet (reprise des EDT normaux et des sports de contacts)

Seulement 1 cas positif en 8 semaines (maternelle PTA début septembre)

Une 4ème vague possible en AFS en décembre 2021, nous devons rester vigilants

Question de M. Orione : *plutôt que fermer la classe entière, peut-on envisager de garder en classe les élèves dont le test PCR serait négatif ?* **Réponse :** *une période de dizaine est nécessaire car il y a toujours une période d'incubation (7 jours)*

Question de Mme Mougín : *Quel protocole est appliqué : le Fra ou le Sudaf ?* **Réponse :** *prendre le protocole le plus contraignant, point par point (ex : prise de température obligatoire en AfSud, pas en Fra). Une inspection a eu lieu l'an dernier, octobre 2019 (Ministère de la Santé)*

Mme Mougín : *Evolution du port de masque en extérieur ?* **Réponse :** *Pas d'évolution. Rassemblements de spectateurs autorisés mais sans buvette.*

Intervention de Mme Taleha : *les élèves du Secondaire gèrent plutôt bien le port du masque. Plus difficile pour les plus jeunes, notamment en Maternelle.*

Intervention de Léa Gracieuse : *bonne gestion du port du masque, plus contraignant pendant les contrôles.*

6)Adoption du Règlement intérieur du Lycée Jules Verne

Mme Marqui présente le Règlement Intérieur du LJV qui est commun à toute la structure (Pretoria et Johannesburg)

Il rappelle :

- Les valeurs du LJV (conformes aux valeurs de l'Ecole de la République française)
- Les droits et devoirs des élèves, des personnels et des parents
- Les horaires d'entrée et de sortie des élèves (modification en lien avec le protocole sanitaire)
- Les punitions et les sanctions en cas de manquement au RI

Aucune actualisation n'est prévue cette année hormis des changements d'horaires d'ouverture de l'Etablissement en lien avec le protocole sanitaire :

- Ouverture du Secondaire 7h15 pour faciliter la prise de température
- Ouverture de l'Ets le samedi matin (pour les DS des Terminales)
- Ajout de la mention : Du lundi 7h15 au samedi 12h

Mme Marqui soumet le Règlement intérieur du LJV au vote des membres présents ; il est adopté à l'unanimité.

7) Plan d'éducation à l'orientation pour l'année 2021-2022

Mme Marqui précise que ce plan a été élaboré par **Mme de la Porte, PRIO**, en application des consignes du MENJS. Les objectifs pour l'orientation pour l'année 2021-2022 :

- Découvrir le monde économique et professionnel
- Développer le sens de l'engagement et de l'initiative
- Elaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel

Intervention de M. J. Louis : *il est important de valoriser tout ce que les élèves accomplissent au cours de leur scolarité car c'est un atout pour briguer certaines filières sélectives sur Parcoursup.*

Intervention de M. Remaury : le stage de découverte en entreprise se fera en 3ème, moment charnière pour le parcours d'orientation, et en conformité avec la réglementation. Un forum des métiers pour les élèves de 3ème, 2de, 1eres, Terminale sera mis en place lors de la semaine de l'Orientation (6/10 dec)

Question de Mme Coffi Niavas : Y aura-t-il aussi un stage obligatoire en 2de ? Réponse : Oui

Mme Marqui soumet le Plan d'Education à l'orientation 2021-2022 au vote. Il est approuvé à l'unanimité.

Mme Marqui présente également les offres de parcours de spécialités existant au LJV : des parcours à dominante scientifique, humaniste ou hybrides. Des options sont proposées en complément (sport, OIB, CAV, latin, 3 langues différentes, ...)

Question de Mme Coffi Niavas : Ce sont des parcours imposés par le LJV et ils sont en nombre limité. Réponse : Toutes les « combinaisons » de spécialités ne sont pas possibles car le LJV est un petit établissement et il nous faut tenir compte des ressources humaines disponibles.

M. Remaury et M. Louis précisent : Des aménagements sont possibles selon les souhaits et besoins des élèves, mais toujours en cohérence avec les projets post-bac.

A titre d'exemple, l'an dernier, pour 44 élèves de Terminale, il y avait 16 emplois du temps différents

8) Le Projet d'évaluation au cycle terminal du Lycée Jules Verne

Mme Marqui présente le cadre réglementaire et les modalités de travail de ce projet :

- Les modalités d'évaluation du baccalauréat général et technologique ont été modifiées par le décret n° 2021-983 du 27 juillet 2021 et la note de service N° MENE2121270N du 28-07-2021. Ces modifications sont applicables à compter de la session 2022.

Note du Baccalauréat = 60% de la note au contrôle final, 40% pour contrôle continu

- Dans ce nouveau cadre, les équipes du Lycée Jules Verne ont réfléchi, organisé et formalisé un projet d'évaluation. Ce travail collégial a permis la définition de principes communs, garants de l'égalité entre les candidats.
- Ce document de référence est présenté au Conseil d'établissement et porté à la connaissance des élèves et des parents d'élèves afin que l'ensemble de la communauté éducative puisse se l'approprier.
- Les grands principes de ce projet : Equité / Sécurité / Transparence / Exigence

M. Orione et Mme Taleha confirment que ce travail d'équipe a permis d'homogénéiser les pratiques et de permettre une meilleure explication/communication aux élèves et aux familles

Question de M Colcombet : Y a-t-il une volonté de la France d'harmonisation par rapport aux autres pays Européens ? Réponse : oui, tout à fait.

- **La gestion de l'absentéisme :**
 - Principe : pour avoir du sens et être représentative d'un niveau d'un élève, en particulier en tant que candidat au Baccalauréat, une moyenne doit nécessairement être construite à partir d'une pluralité de notes.
 - A ce titre, les élèves doivent accomplir les travaux écrits et oraux demandés par les enseignants et se soumettre au contrôle continu.
 - L'assiduité des élèves est primordiale pour la réussite du second cycle et du premier cycle des études supérieures
 - Précision de M. Remaury : Possibilité de convoquer un/des élèves pour une épreuve supplémentaire si la moyenne/le nombre de notes ne sont pas assez significatifs, représentatifs.

Question de Mme Coffi-Niavas sur la notion de Moyenne représentative ? **Réponse :** Elle est définie par le cadre réglementaire, par discipline et par les équipes pédagogiques.

➤ **La gestion de la fraude :**

En cas de fraude, la sanction relève des modalités prévues et spécifiées dans le Règlement intérieur du Lycée Jules Verne (Chapitre C : Punitons et sanctions)

➤ **Des projets d'évaluation disciplinaires cohérents et transparents** qui font apparaître :

- Le nombre d'évaluations formatives et sommatives
- Le Poids des évaluations dans la moyenne
- Le Détail des capacités évaluées dans la discipline

Intervention de Mme Van Meyel sur les attestations de niveaux de langue vivantes, par rapport au CECRL : *les niveaux attendus sont le B2 en LVA, le B1 en LVB dans les 5 compétences langagières.*

Question de l'intérêt des « Attestations Cambridge » : *ces attestations nationales ne sont pas reconnues dans certains Etablissements anglo saxons. Le « Cambridge » reste la représentation significative d'un parcours au LJV.*

9) Calendrier des examens blancs et des Devoirs Surveillés

Mme Marqui informe le conseil du calendrier des examens blancs et des devoirs surveillés de Terminale :

- 8 à 10 DS pour les classes de Terminales (nov 2021 – mai 2022) le samedi en priorité dans les disciplines de contrôle terminal (Philosophie, OIB)
- Des entraînements réguliers aux écrits et oraux des épreuves anticipées de 1ère (EAF)
- Une semaine d'épreuves blanches de spécialités en terminale (épreuves écrites et pratiques) fin janvier 2022
- Un DNB blanc et un entraînement à l'épreuve orale du DNB en mars 2022 (coordonnateurs : M. Verger et M. Grelier)
- Des contrôles communs en 3^{ème}

Mme Marqui présente les dates connues des examens :

- Epreuves de spécialités Bac : semaine du 14 mars 2022
- DNB : 14 et 15 juin 2022
- Epreuves d'OIB et de philosophie : première quinzaine de juin 2022
- Epreuves de certification PIX : M. Orione : explique le principe de ce test numérique, portant sur la programmation mais aussi les divers outils numériques
 - Fin de Troisième : semaine du 17 mai 2022
 - Fin de Terminale : semaine du 14 février 2022
- Epreuves d'attestations de LV en Terminale : fin mai 2022

10) Les Projets pour l'année 2021-2022

Le Parcours Citoyen : Intervention de M. Fabrice Neybecker :

Objectifs :

- Considérer tous nos élèves comme des citoyens en devenir qui prennent progressivement conscience de leurs droits, de leurs devoirs et de leurs responsabilités.
- Transmettre les valeurs et principes de la République : laïcité, égalité, respect mutuel, lutte contre toutes les formes de discrimination, éducation à l'environnement et au DD etc
- Mettre en cohérence la formation de l'élève sur le temps long de sa scolarité, du primaire au secondaire, mais aussi sur l'ensemble des temps éducatifs de l'élève, scolaire, périscolaire et extra-scolaire
- Garder trace du Parcours citoyen de chaque élève du LJV : notion de badge numérique
- Un calendrier est établi : évènements Fra, SudAf, Européens, internationaux
- Un parcours de rencontres tout au long de la scolarité au LJV a été élaboré

Mme Marqui précise que nous avons peu de lisibilité en raison de la pandémie mais qu'il nous faut cependant monter des projets pour tendre vers un retour à notre dynamique passée. Elle présente donc les projets que les équipes souhaitent mettre en place :

- **La Semaine des Lycées Français du Monde** : du 29 novembre au 3 décembre : les arts et les sciences au service du Développement Durable. :

De nombreux projets en faveur du climat au LJV :

- Fresque éco-graffiti sur le thème de la protection des rhinos (Lycée)
- Expériences scientifiques sur le thème de l'eau (CVL)
- Mur végétalisé sur le pignon de la salle de sciences (collège)
- Statues végétalisées dans la cour élémentaire (CM) en partenariat avec Leroy Merlin
- Poursuite du potager en perma culture (collège)
- Projet de l'œuf à la poule (maternelle Joburg)
- Potager (maternelle Pretoria)

Question de Mme Mougin : *Apprenez-vous aux élèves à respecter l'environnement dans les gestes du quotidien ?*

Réponse : *les élèves du CVL ont proposé de réaliser un travail d'affichage ludique sur les thèmes de l'eau, du gaspillage d'électricité etc.*

- Semaine du 06 au 10 décembre 2021 : 1ère semaine de l'orientation, forum des métiers à destination des élèves de 3ème et du lycée
- 2 projets sportifs proposés dans le cadre de la ligue AEFÉ-UNSS de la ZAAO : Tournoi de rugby Africa 7 et Lion Games (mini JIJ)
- AEH : L'édition AEH 2022 : sera lancée en décembre, à l'issue de la Semaine des lycées français du monde et se tiendra selon des modalités et un calendrier sensiblement identiques à ceux de 2021, à savoir sous forme d'enregistrements vidéos, avec une organisation privilégiant le distanciel.
- Projet de voyage option CAV à Cape Town
- Projet de voyage de fin d'études des Terminales à CapeTown
- Projet de reprise du projet « randonneurs sans frontière » (Mont Kenya)
- Réflexion sur la relance des classes vertes au primaire

Le mois de décembre sera déterminant pour finaliser ces projets (évolution de la pandémie).

11) Questions diverses

• Questions des Personnels enseignants :

1) Au 1er degré :

- un poste de résident est actuellement gelé. Ce poste sera-t-il maintenu à la rentrée prochaine ?

Réponse : Départ fin juillet 2021 d'une collègue Résidente. Le Comité Technique de l'AEFE va se réunir fin novembre, une réponse sera sans doute possible lors du CE du 7 décembre. Le poste pourrait être re-déployé sur un autre Etablissement du réseau.

- Est-il envisageable de remettre en service les carafes d'eau à la cantine ? **Réponse :** oui. Les fontaines aussi, pour le remplissage des gourdes/bouteilles

- Serait-il possible de repenser le temps de cantine? Nos élèves attendent assis et ne bénéficient parfois que de 10 minutes de récréation.

Réponse : Dans le protocole actuel, c'est difficilement envisageable. Les tables et chaises doivent être nettoyées par cohorte/niveau, et le timing est serré.

- Y a-t-il une possibilité de réflexion sur le port du masque en-dessous de 6 ans (qui crée de grosses difficultés d'articulation en maternelle)

Réponse : Malheureusement pas d'évolution de la réglementation Sud-Africaine ; ce n'est donc pas possible actuellement

2) Au 2nd degré :

- Est-il possible de remettre en place les fontaines à eau pour nos élèves? **Réponse :** oui

- y a-t-il possibilité d'installer des car ports sur le parking professeurs afin d'ombrager un peu nos voitures?

Réponse : Non, car ce n'est pas une priorité financière. On peut en revanche envisager de planter des arbres.

• Questions des Parents d'élèves :

- Des problèmes de clans « francophones-anglophones » ont été constatés notamment dans les classes de 4ème/3ème, qui affectent les enfants les plus sensibles. Des propos sous forme de moqueries se répètent régulièrement.

Intervention de M. Ibot, CPE. La question est prise au sérieux, mais les élèves ont été questionnés et rien n'est ressorti. Les familles concernées sont invitées à prendre contact rapidement avec la Vie Scolaire, pour avoir plus d'éléments.

- Enfants nés en 2010 : problème qui vient des réseaux sociaux. Ces enfants ont été la cible de propos déplacés pendant les 15 premiers jours. Certains parents s'étonnent qu'il n'y ait pas eu de communication à ce sujet même si le pb s'est arrêté depuis.

Réponse de M. Ibot : l'équipe est restée attentive, quelques élèves ont fait part de moqueries, l'équipe a géré dans l'heure, et le phénomène s'est calmé immédiatement. Il a été choisi de ne pas trop communiquer, car il s'agissait d'une situation isolée, pour ne pas amplifier ce phénomène qui s'est éteint rapidement

- Les thématiques de tolérance, racisme, harcèlement sont régulièrement abordées en classe mais serait-il possible de faire le lien avec ces retours concrets auprès des enfants?

Réponse de M. Ibot : des interventions ont eu lieu en 6ème, pour retravailler sur le Vivre Ensemble. Il faut faire attention à ne pas raviver certaines tensions. Lorsque la situation l'exige, des sanctions existent : conseil de discipline, exclusion(s) ... Il est important d'être informé le plus tôt possible.

- *Quelle est la place de l'écologie dans l'école?*

Réponse de Mme Marqui : La réponse réside dans les projets présentés précédemment ; le Comité Ecologique se réunira aussi prochainement.



A 20h35, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Marqui remercie tous les membres présents et lève la séance. Elle annonce la tenue du Séminaire de rentrée de la ZAAO à Johannesburg les 16 et 17 novembre, avec la venue de M. Brochet, Directeur de l'AEFE. Ce dernier visitera le LJV le 17 novembre et rencontrera des représentants des élèves, des personnels et du Conseil d'Administration.

Le Secrétaire de séance,



Sylvain PITAVAL

Le Président du Conseil d'établissement,



Emmanuelle MARQUI